

Encadré 1

Essai de calcul du gain illicite

Nous avons essayé de calculer le gain illicite d'un industriel ou le gain du consommateur pour l'achat d'une boîte de double concentré de tomate avec un extrait sec X (donc le manque à gagner par l'industriel), voici notre démarche :

Si on considère une boîte achetée à 2000 millimes qui devait avoir un extrait sec minimum de 28 % (on ne tient pas compte ici d'aucune tolérance), le prix d'1% d'extrait sec est de $2000/28=71,42$ millimes.

Ainsi pour une valeur minimum analysée de 22,84 %, nous avons 5,15 % d'extrait sec perdu, donc de 368, 24 millimes de perdu ($5,15*71,42$) par le consommateur.